

## Invitation & programme

Sous l'égide de la Direction Nationale du Tourisme

& en présence de Michel Vauzelle, *Président de la Région PACA*

Auguste Truphème, *Président du Conseil général des Hautes-Alpes*

&

Jean Louis Bianco, *Président du Conseil général des Alpes de Haute Provence*

Jean-Paul Durand, *Président du CDT Hautes-Alpes*

&

Fred Single, *Président de l'ADT Alpes de Haute-Provence*

ont le plaisir de vous convier à la 1<sup>ère</sup> édition du

### **Colloque National Qualité Tourisme**

2006 > **Quel avenir pour l'hôtellerie et les meublés de tourisme  
dans l'espace montagne et rural**

*le mardi 12 décembre 2006, de 9h à 17h  
au Conseil général des Hautes-Alpes- Place St Arnoux - Gap*

## Le programme

**09h00** > accueil des participants

**09h30** > lancement officiel du Colloque National Qualité par **Frédéric Pierret, Directeur du Tourisme**, Auguste Truphème, Jean Louis Bianco, Christian Séard, Vice-Président du Conseil général, en charge du Tourisme, Michel Lantelme, Conseiller général des Alpes de Haute-Provence, chargé du tourisme

**10h15** > En matière d'hébergement touristique, **l'innovation est une réponse majeure aux attentes des clientèles européennes**. Explications par Jacqueline Arnould, Chargée de Mission Hébergement à la Direction de l'Ingénierie et des Projets Odit France

**11h30** > Mise en scène du décalage entre les attentes des clientèles en matière d'hébergement et l'offre Qualité de notre hébergement par les Envahisseurs (Duo d'improvisation)

**12h00** > Clôture de la matinée par Jean-Marc Coppola, Président du CRT PACA

**12h30** > Buffet déjeunatoire

**14h00** > « **Quel avenir pour les meublés « anciens ?** »

Les meublés de tourisme représentent en France l'offre majoritaire d'hébergement, a contrario de nos concurrents européens. En montagne, c'est plus de 50 % de l'offre (et pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence environ 20% de leur parc d'hébergements, hors résidences de tourisme). Plus de 70% de ce parc est classé en catégorie inférieure ou égale à 2 étoiles (arrêté du 01/04/1997).

Comment améliorer l'existant et faire monter en gamme notre offre ?

Des dispositifs existent pour la requalification des meublés de tourisme (ORIL et VRT)...

Des problématiques demeurent : la mise en marché, l'accueil, les services associés, la lourdeur de la procédure de réhabilitation des meublés

*Rendu des travaux des experts sous la Présidence de Michel Rouffet, Odit France/DEATM (Direction des Etudes et de l'Aménagement Touristique de la Montagne), Responsable de l'Antenne Pyrénées et sud Massif Central),, avec le concours de Gilles Guyomard,, Consultant Associé du Cabinet Contours.*

**15h30** > « **Comment l'hôtellerie peut-elle se construire un futur ?** »

L'hôtellerie est un levier majeur du développement touristique d'un territoire. Sa faible représentation dans l'offre touristique française et particulièrement dans les zones montagnes constitue déjà un handicap pour conquérir des parts de marché sur la clientèle étrangère.

De plus, les exigences de qualité des touristes ne cessent de croître : plus de services, plus de confort, plus d'esthétique, plus d'authenticité, d'identité... L'accroissement des courts séjours renforce encore la demande de nuitées en hôtel. Les seniors, qui sont déjà aujourd'hui une clientèle prioritaire pour toutes les destinations, ont une préférence marquée pour ce type d'hébergement.

Comment l'hôtellerie de nos espaces montagne peut s'adapter à cette évolution, avec quels moyens, quelle rentabilité ?

D'autres problématiques restent à résoudre : transmission des « affaires », modernisation, professionnalisation, mise en marché, réglementations, fiscalisation.....

Plus de 400 établissements sont concernés dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence !

Au terme de plus de 10 ans d'aides des collectivités en faveur de l'hôtellerie, il est temps de faire le point.

*Rendu des travaux des experts sous la Présidence de Guy Ramage, Président de la Commission Tourisme du Conseil Economique et Social de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le concours de Guy Lanfray, Consultant Associé du Cabinet Agena Consulting (Horwath)*

**17h00** > clôture du Colloque National Qualité par Frédéric Pierret, Directeur du Tourisme, Maurice Brun & Jean-Paul Deo, respectivement Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence